

ERRATUM - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS, que contrairement à la publication de l'avis dans l'édition du 14 janvier 2015 relativement à une demande de dérogation mineure sur la propriété sise aux 8018-8020, 20^e Avenue, le traitement de ce dossier a été reporté et ne sera pas présenté au conseil d'arrondissement du 3 février 2015.

Le 28 janvier 2015

La secrétaire d'arrondissement Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Publication : Journal de Saint-Michel, édition du 28 janvier 2015